

# Faen infos



## Évaluation des enseignants

La FAEN, avec sept autres organisations, demande au ministre de renoncer à la publication des textes sur l'évaluation des enseignants.

Les organisations syndicales avaient, unanimement, voté contre ces textes lors de la séance du CTM du jeudi 15 mars 2012.

Sans surprise, le ministre persiste et déclare : « *Je continue la procédure* »... Hallucinant !

Vous trouverez ci-contre le texte de la lettre au ministre.



Le 2 avril 2012

Monsieur le Ministre,

L'ensemble des fédérations syndicales ont voté au CTM du 15 mars contre les projets de textes (décret et arrêté) concernant l'évaluation, répercutant ainsi le rejet de ces projets par l'ensemble des personnels.

Aujourd'hui le débat se poursuit dans des conditions identiques, avec les mêmes oppositions, dans les instances de la fonction publique.

Il nous semble qu'il n'y a pas d'autre issue à ce conflit que de renoncer à la publication de ces textes qui ont rencontré l'opposition unanime de nos fédérations et des personnels. C'est la voie de la sagesse. C'est ce que nous vous demandons.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos meilleures salutations.



## Revalorisation de 2,1% au 1er avril !

...c'est celle qui a été attribuée aux retraités.

Cette augmentation traduit l'application de la loi telle que définie par la réforme des retraites de 2003.



Elle est censée tenir compte de l'inflation constatée fin 2011 (2,1%) d'après l'INSEE et de l'inflation « prévue » pour 2012 (1,8%).

« Cette revalorisation permet de garantir totalement le pouvoir d'achat des retraités », assurent les ministres de l'Économie François BAROIN et du Travail Xavier BERTRAND.

**Or, si l'évolution des pensions est simplement calquée sur celle de l'indice des prix... on ne peut qu'aboutir à**

## une baisse sensible du pouvoir d'achat.

L'évolution des dépenses contraintes étant, elle, sans commune mesure avec les indices retenus...  
fioul domestique : +23% ; gaz : +8,5% ; électricité : +6,5% ; pour ne citer que ces constats ; et en préparation, l'augmentation des taux de TVA des cotisations de mutuelles...

Alors, augmentés? Oui! Mais le compte n'y est pas.

## Allocation aux Adultes Handicapés :

A la même date, l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est augmentée de 2,2%, passant ainsi à 759,98 euros mensuels (même pas l'élégance d'arrondir à l'euro supérieur...).

Mêmes constats d'insuffisance et de déni des réalités que pour la revalorisation des pensions...

## Circulaire de rentrée 2012



La circulaire de rentrée 2012 a été publiée au BO du 29 mars 2012.

Les dix points qui y sont traités sont les suivants :

1. Construire l'école du socle.
2. Améliorer la maîtrise des sciences et des technologies.
3. Consolider la réforme des lycées.
4. Mettre la personnalisation au service de l'égalité des chances.
5. Renforcer l'enseignement des langues et l'ouverture sur le monde.
6. Accompagner l'orientation et aider à l'insertion professionnelle.

7. Encourager la dynamique pédagogique et l'innovation.
8. Établir un climat scolaire propice à l'apprentissage.
9. Renforcer l'action éducative.
10. Soutenir l'engagement de la communauté éducative.

Les syndicats qui composent la FAEN s'exprimeront bien entendu sur cette circulaire dans leurs publications, chacun en fonction de son champ de syndicalisation.

Les orientations concernant la maternelle satisfont le SNEP-FAEN qui a toujours revendiqué la création d'ateliers de langage en petits groupes le plus tôt possible et encourage les collègues à mettre en place la méthode « Parler » du docteur Zorman .

Plusieurs mesures annoncées ne sont toutefois pas satisfaisantes.



## Devoirs à la maison dans le premier degré



La FCPE et l'Icem-Pédagogie Freinet « ont appelé les enseignants et les parents à vivre une quinzaine sans devoirs à la maison, à partir du 26 mars, et à imaginer ensemble d'autres modes de communication sur le travail fait en classe et d'autres façons d'accompagner la solidarité des enfants en famille ».

Selon ces deux organisations, les devoirs ne font qu'accentuer les inégalités entre les enfants selon qu'ils peuvent ou non bénéficier d'aide à la maison et sont une cause de conflits permanents entre parents et enfants.

La FCPE et l'Icem-Pédagogie Freinet « invitent parents d'élèves et enseignants à se rencontrer, à réfléchir et à imaginer d'autres relations familles/école et d'autres moyens de communication que les devoirs et les notes ».

Luc CHATEL, quant à lui, juge la mesure démagogique et déclare que « ce type d'initiative malheureuse abîme la notion même de mérite républicain ».

Il ajoute que « renoncer à l'effort que représentent les devoirs au nom d'un soi-disant bien-être de

*l'enfant est une idée proprement inégalitaire. En effet, elle laisse entendre que le travail personnel en dehors de la classe serait vain alors que les enfants des familles défavorisées bénéficieront toujours d'un encadrement et d'un soutien à domicile pour ancrer les apprentissages de l'école. »*

Le ministre rappelle par ailleurs que « depuis 2007, l'accompagnement éducatif [...] a permis d'offrir des études dirigées à tous les collégiens volontaires et aux écoliers de l'éducation prioritaire ».

**Pour le SNEP-FAEN, les devoirs** -à dose raisonnable et centrés sur l'apprentissage de leçon(s) ou des temps de lecture- sont **indispensables** pour revoir ce qui a été vu en classe dans la journée. La mémorisation et l'apprentissage « par coeur » doivent se développer tout au long de la scolarité de l'élève.

A partir du cycle 3, l'élève doit également apprendre à s'organiser avec des devoirs donnés de façon échelonnée, en vue du travail demandé au collège.

Il ne doit en aucun cas s'agir de finir le travail qui n'a pas pu être fait dans la journée. **Les exercices d'application et d'entraînement doivent se faire en classe**, même si ce n'est pas toujours aisé compte tenu de la lourdeur des programmes.